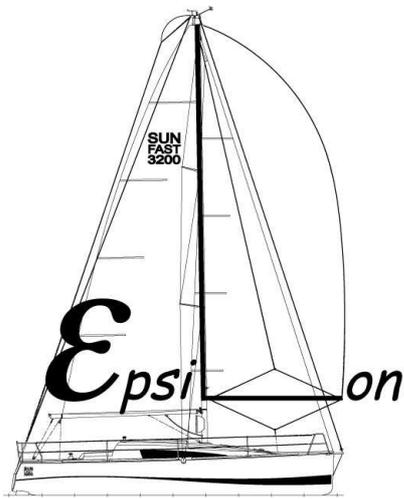


Toulon, le 20 juillet 2015



COMMISSION VOILE

FICHE REGATIERS NMR 06

Formation des régatiers

1. Cadre général

La régata est une manière efficace de naviguer ensuite en sécurité. Au-delà du *challenge sportif*, la régata permet de se confronter à des situations de proximité, de météo, de situations techniques complexes, ou encore de topologie qui sont assez exceptionnelles.

Cet apprentissage peut se faire tôt (~16 ans sur J80) et sans limite supérieur d'âge. La condition indispensable est :

- ✓ Pour chaque équipier / skipper, la licence FFV et un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile habitable sportive;
- ✓ Un voilier classé selon une jauge à minima dite « HN ».

Pour mémoire, en 2015, la licence FFV –délivrée à l'accueil du CNMT - est d'un cout de :

- ✓ 52 euros pour une licence annuelle de janvier à décembre ;
- ✓ 11 € par jour en « licence temporaire ».

L'approche de la régata par soi-même est délicate ; il est souhaitable de débiter avec un ou plusieurs tuteurs, sur son bateau ou comme équipier sur un autre voilier. Les skippers sont d'ailleurs en général ravis d'avoir un « portefeuille » d'équipiers potentiels ;en effet, pour conduire un équipage de 5 personnes pendant une année, il est utile d'avoir un portefeuille de 15 régatiers potentiels.

A Toulon, une série de 10 régates est organisée de septembre à mai par le Challenge Voile Aire Toulonnaise (CVAT – www.cvatoulon.fr). Ces régates sont faites les dimanches, avec un départ vers 11h et un retour avant 17h ; elles représentent une excellente opportunité pour débiter mais aussi pour progresser, le niveau de Toulon étant de très bonne qualité.

Si cette fiche ne vous semble pas à jour, merci de l'indiquer et de formuler une nouvelle proposition à pf83000@gmail.com

2. La formation sur J80

Au 20 juillet 2015, le CNMT essaye de se doter d'un partenariat avec des sportifs de haut niveau de la FFV pour mettre en place une *formation régate*.

En attendant, l'école de voile en J80 ouverte en semaine et chaque vendredi, permet d'accéder à un premier niveau permettant ensuite l'autonomie en régate (contact voilemilitaire@laposte.net).

Les éléments pour contacter l'équipe en charge de cette formation sont disponibles sur www.armtoulon.fr, Association des Régatiers de la Marine à Toulon.

3. La formation sur croiseur régate

Au 20 juillet 2015, la formation est faite par tutorat. Il convient de prendre contact mail avec chaque boat manager pour entreprendre une démarche de formation qui consistera, dans un premier temps, à un rôle d'équipier à bord.

De plus, un ou deux stages annuels sont mis en place par le CNLT pour effectuer une formation en haute mer afin d'obtenir la qualification patron « hauturier ». Cette formation s'effectue sur un trajet Toulon – Corse (fin juin et septembre) et peut aussi compléter utilement la formation « régate ».

Signé

La commission voile du CNMT